



## Appel à Projets de Recherche Doctorale

### Partenariats internationaux

2023

#### 1. Présentation et objectifs

Pour renforcer ses partenariats internationaux, Sorbonne Université lance un appel spécifique pour des contrats doctoraux portés par les Instituts et Initiatives afin de construire des collaborations et notamment des co-tutelles avec, prioritairement, nos partenaires stratégiques : l'Universidad Nacional Autónoma de México, l'université Laval à Québec, Indian Institute of Technology Delhi, the University of Sydney ou la Nanyang Technology University. Des partenariats avec d'autres établissements internationaux pourront également être envisagés. Tous les domaines disciplinaires sont éligibles.

#### 2. Conditions d'éligibilité

Cet appel est ouvert à tous les laboratoires rattachés à l'une des 23 Ecoles Doctorales (ED) co-accréditées par Sorbonne Université. Les doctorantes et doctorants recrutés par Sorbonne Université dans le cadre de cet appel seront rattachés à l'Ecole Doctorale de leur directeur ou directrice de thèse.

**Un des directeurs de thèse ou directrices de la thèse devra être affilié à un laboratoire ayant comme tutelle Sorbonne Université. L'autre directeur ou directrice** devra être affilié à un laboratoire rattaché à l'établissement partenaire.

Le projet soumis devra s'inscrire dans les thématiques de l'un des 9 instituts ou de l'une des 11 initiatives de l'Alliance Sorbonne Université : <https://www.sorbonne-universite.fr/research-and-innovation/instituts-et-initiatives-pluridisciplinaires>.

Les directeurs ou directrices de thèse devront être titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) en France ou d'une habilitation équivalente au sein de leur institution.

L'activité de recherche du doctorant ou de la doctorante sera effectuée pour partie dans chacune des deux Universités (un an minimum dans le cadre d'une co-tutelle).

#### 3. Sélection des projets de recherche doctoraux internationaux (PRDI)

Procédure de Sélection :

La procédure de sélection s'effectue en deux étapes :

- dans un premier temps, l'équipe encadrante soumet un projet via le lien (<https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/122833?lang=fr>). Ce projet est validé par l'école doctorale dont dépend le

directeur ou la directrice de thèse de Sorbonne Université, ainsi que par les porteurs ou porteuses de l'Institut ou de l'Initiative concernés.

- Une fois les projets validés, les futurs doctorantes et doctorants envoient leur candidature sur le site <https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/295687?lang=fr>

Une sélection préalable des candidates et candidats qui seront auditionnés par le jury est réalisée sur la base du dossier déposé (CV, résultats au master, lettre de recommandation provenant des directeurs et directrices de thèse envisagés).

- Le jury, composé de représentants des Instituts et Initiatives et du collège doctoral, évaluera l'adéquation du candidat avec le projet, l'ambition du projet et la pertinence de la collaboration.

#### 4. Calendrier prévisionnel

<b>27 Avril 2023</b>	Envoi de l'appel à projets de recherche doctorale/partenariats internationaux (PRDI) à la communauté
<b>27 Mai 2023</b>	Date limite d'envoi de soumission des PRD : <a href="https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/122833?lang=fr">https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/122833?lang=fr</a>
<b>2 Juin 2023</b>	Date limite de validation par les ED et par les Instituts et Initiatives et communication au Collège Doctoral
<b>12 Juin 2023</b>	Sélection des PRDI
<b>15 juin 2023</b>	Soumission des dossiers de candidature par les candidats et candidates : <a href="https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/295687?lang=fr">https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/295687?lang=fr</a>
<b>3-5 juillet 2023</b>	Auditions des candidates et des candidats
<b>11 juillet 2023</b>	Publication des résultats